

# Un ancien gendarme rwandais visé en France par une enquête pour « complicité de génocide »

AFP, 25 janvier 2024

**Une enquête préliminaire pour « complicité de génocide » a été ouverte fin 2023 par la justice française contre un ancien gendarme rwandais soupçonné d'avoir participé au génocide de 1994, a-t-on appris jeudi de source proche de l'enquête.**

L'enquête, ouverte au pôle crimes contre l'humanité du Parquet national antiterroriste (PNAT), a été confiée aux gendarmes français de l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité (OCLCH), a-t-on précisé de même source, confirmant une information de *Mediapart*.

Jean-Marie Vianney Nzapfakuminsi, 71 ans, est notamment accusé par des témoins d'avoir distribué des armes qui ont servi au massacre en avril 1994 de près de 2.000 Tutsis réfugiés dans une église à Nyange, dans la région de Kibuye.

Une accusation qu'il avait fermement rejetée en 2009 devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), selon la retranscription de son témoignage consultée par l'AFP.

Passé par l'école des officiers de la gendarmerie nationale de Melun (Seine-et-Marne) entre 1979 et 1980, il est également diplômé de l'Institut de criminologie de Paris où il a étudié de 2000 à 2004, toujours selon son témoignage devant le TPIR.

Arrivé en France en 1997, il s'était d'abord vu refuser l'asile par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), qui le soupçonnait d'avoir tenu un rôle dans le génocide, avant d'obtenir son statut de réfugié en appel devant la Commission de recours des réfugiés (ex-Cour nationale du droit d'asile, ndlr), selon *Mediapart*.

Il a obtenu la nationalité française

en 2004.

Au total, sept hommes ont déjà été condamnés en France à des peines allant de 14 ans de réclusion criminelle à la perpétuité pour leur participation au génocide, qui a fait 800.000 morts appartenant en majorité à l'ethnie tutsi.

Le dernier en date, l'ancien médecin rwandais Sosthène Munyemana, a

été condamné le 20 décembre à 24 ans de réclusion criminelle.

Deux d'entre eux doivent encore être jugés en appel, et un autre, l'ancien préfet rwandais Laurent Bucyibaruta, condamné en première instance à vingt ans de réclusion criminelle pour complicité de génocide, est mort le 6 décembre.